

## Rapport d'exécution de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi pour l'année 2019

Mars 2020  
Occitanie  
Tarn-et-Garonne

Conformément aux dispositions de l'article 2-4 de la convention, signée le 12 juillet 2019 liant le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne à l'État, vous trouverez ci-après le rapport d'exécution 2019 (présenté conformément au modèle spécifié dans l'annexe 6 de la convention).

### 1. MESURES SOCLES

#### **1.1 Prévenir toute « sortie sèche » pour les jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE)**

##### **1.1.1 Action 1 : Consolidation de la stratégie déjà existante en direction des jeunes majeurs dont l'accès au logement**

###### 1.1.1.1 Description de l'action

. établir un système de réservation de places en FJT à destination des jeunes majeurs

###### 1.1.1.2 Date de mise en place de l'action : 2019

###### 1.1.1.3 Partenaires et co-financeurs : Etat et Conseil Départemental

###### 1.1.1.4 : Durée de l'action : exercice 2019

###### 1.1.1.5 Budget :

###### 1.1.1.5.1 Budget prévisionnel :

. part Etat :	14 418 euros
. part CD :	14 418 euros
. budget global : 2019 :	28 836 euros (50 % Etat – 50 % Département)

###### 1.1.1.5.2 Budget exécuté :

Le budget a été exécuté en totalité. 15 jeunes majeurs sortants de l'ASE ont été pris en charge dans le cadre de ce dispositif en 2019. Cette prise en charge s'avère déterminante dans le cadre des parcours d'insertion de ces jeunes sortants de l'ASE vers le droit commun et notamment l'accès au logement autonome.

### 1.1.1.7 Indicateurs :

Nom de la mesure	Indicateurs	Situation Département en 2018	Résultat du Département en 2019
	Accélération des sorties du dispositif des jeunes majeurs	7 jeunes majeurs concernés par ce dispositif	15
Justificatif des écarts			
Montée en charge du dispositif			

### 1.1.1.8 Bilan d'exécution :

Cette montée en charge de 7 jeunes majeurs concernés en 2018 à 15 en 2019 s'avère nécessaire mais pas suffisante. Cette action est déterminante pour l'accès de ces jeunes à l'autonomie. Il conviendra, en 2020, de la développer en lien avec la création de places nouvelles en FJT par l'État dans le département.

### 1.1.1.9 Perspectives futures de mise en œuvre de l'action :

Montée en charge substantielle de cette action envisagée pour 2020 et 2021.

## **1.1.2 Action 2 : Développement des journées de préparation à la majorité**

### 1.1.2.1 Description de l'action :

- . organisation régulière de journées d'information en direction des mineurs placés concernant l'accès à la majorité en présence des lieux d'accueil.
- . mobilisation pour ce faire des services de droit commun

### 1.1.2.2 Date de mise en place de l'action : 23 octobre 2019

### 1.1.2.3 Partenaires et co-financeurs : Etat et Conseil Départemental

### 1.1.2.4 Durée de l'action :

- . temps de préparation : 5 journées de travail
- . tenue des travaux : 1 journée

### 1.1.2.5 Budget :

1.1.2.5.1	part Etat :	2 500 euros
	part CD :	2 500 euros
	budget global :	5 000 euros

### 1.1.2.5.2 Budget exécuté :

Ce budget a été exécuté en totalité. A l'issue des 5 jours de préparation, la journée s'est tenue le 23 septembre 2019 avec une participation effective de 49 jeunes.

### 1.1.2.7 Indicateurs :

Nom de la mesure	Indicateur	Situation 2018 du Département	Résultat du Département 2019	Justification
Journée de préparation à la majorité	Augmentation du rythme des sorties du dispositif jeunes majeurs	69	57	

### 1.1.2.8 Bilan d'exécution :

La tenue de cette journée permet d'anticiper l'arrivée de ces jeunes à la majorité et de mobiliser fortement les services de droit commun autour de cette problématique.

### 1.1.2.9 Perspectives futures de mise en œuvre de l'action :

Il conviendra, en 2020 et 2021 d'augmenter le nombre de journées de préparation à la majorité.

## **1.1.3 Action 3 : Mise à l'étude des maraudes communes dans le cadre du projet « 3S »**

### 1.1.3.1 Description de l'action :

- . au travers de la mise en service progressive de la plate-forme « 3S », de solides habitudes de travail sont établies entre la veille sociale et l'aide sociale et l'enfance.
- . dans ce cadre, un travail sur la nécessité de mettre en place des maraudes communes peut être initié.

### 1.1.3.2 Date de mise en place de l'action :

la mise en œuvre de cette action est envisagée pour 2020.

## **1.2 L'accueil social inconditionnel de proximité**

### **1.2.1 Action 1 : un accueil de qualité au sein des MDS**

#### 1.2.1.1 Description de l'action :

- . mise à jour et diffusion des plaquettes d'information par sites de proximité
- . mise en place de la signalétique en lien avec la direction de l'immobilier
- . évaluation et adaptation de l'espace dédié à l'accueil
- . mise en place des outils de recueil d'activité permettant de faire un bilan des différents modes d'accueil, d'évaluer les délais de rendez-vous et la capacité à recevoir en dehors des plages horaires habituelles si besoin.
- . mise en place d'un outil de satisfaction des personnes reçues.
- . procéder aux ajustements en terme d'organisation et de service rendu

#### 1.2.1.2 Date de mise en place de l'action : 2019

#### 1.2.1.3 Partenaires et co-financeurs :

- . Etat
- . Département

1.2.1.4 Durée de l'action : de septembre 2019 à décembre 2019

1.2.1.5 Budget :

- . part Etat : 30 000 euros
- . part CD : 30 000 euros
- . budget global : 60 000 euros

1.2.1.5.2 Budget exécuté :

- . 4 727,88 euros ont été exécutés pour l'année 2019 dans le cadre de :
  - réalisation d'un diagnostic de la signalétique et des espaces d'accueil dans les MDS
  - mise à jour et diffusion de plaquettes d'information relatives aux MDS à destination des usagers et des partenaires

1.2.1.7 Indicateurs :

Nom de la mesure	Indicateurs	Situation 2018 du Département	Résultat du Département en 2019	Justification
Réalisation et diffusion plaquettes MDS	Fréquence diffusion de plaquettes	0 plaquette réalisée et diffusée en 2018	4 000 plaquettes réalisées et diffusées en 2019	

1.2.1.8 Bilan d'exécution :

L'objectif, s'agissant des plaquettes d'information à destination des usagers et des partenaires a été atteint en 2019. Concernant la signalétique et les espaces d'accueil, l'année 2019 a été consacrée au diagnostic, ce qui permettra une phase de réalisation en 2020 et 2021.

1.2.1.9 Perspectives futures de mise en œuvre de l'action :

L'année 2020 sera celle de la réalisation concernant la signalétique du site central et des MDS. L'aménagement des espaces d'accueil s'étalera sur 2020 et 2021. Par ailleurs, une mise à jour des plaquettes sera nécessaire en 2020.

## **1.2.2 Action 2 : Complémentarité des compétences des intervenants sociaux et administratifs**

1.2.2.1 Description de l'action :

- . création de 5 postes chargés d'accompagnement (PEC)
- . temps de travail 1<sup>er</sup> accueil assuré par les secrétaires des MDS
- . réunion départementale des secrétaires

1.2.2.2 Date de mise en place de l'action : juin à décembre 2019

1.2.2.3 Partenaires et co-financeurs :

- . Etat
- . Conseil Départemental

#### 1.2.2.4 Durée de l'action : 7 mois

##### 1.2.1.5.1 Budget prévisionnel

- . part Etat : 30 000 euros
- . part CD : 30 000 euros
- . budget global : 60 000 euros

##### 1.2.2.5.2 Budget exécuté : 74 011,84 euros

Cette action a été totalement réalisée sur 2019. Les objectifs ont été atteints :

. 975 permanences sociales ont été réalisées dans le Département sur 17 sites de proximité. Cela est conforme à la commande de l'Etat exigeant des points d'accueil sociaux à moins de 30 mn du domicile. En complément, 5 PEC ont notamment été recrutés par le Département pour couvrir les territoires ruraux dépourvus en MSAP. Cette montée en charge rapide explique le surcoût.

#### 1.2.2.7 Indicateurs :

Nom de la mesure	Indicateur	Situation 2018 du Département	Résultat 2019 du Département	Justification
Mise en place des PEC		0	5 recrutés au 1 <sup>er</sup> décembre 2019	
Permanences de 1 <sup>er</sup> accueil	Nbre de permanences		975 permanences tenues de juin à décembre 2019	La mise en œuvre d'une réorganisation des services sociaux entre 2018 et 2019 rend le comparatif impossible

#### 1.2.2.8 Bilan d'exécution :

L'année 2019 a permis de mettre en service une couverture exhaustive du territoire départemental en matière de permanence de 1<sup>er</sup> accueil.

#### 1.2.2.9 Perspectives futures de mise en œuvre de l'action :

- . élaboration d'un référentiel et d'un guide du 1<sup>er</sup> accueil social
- . mise en place d'un groupe de travail en transversalité sur la question de l'urgence sociale

### **1.2.3 Action 3 : Un schéma d'organisation de la réponse sociale sur le territoire**

#### 1.2.3.1 Description de l'action :

- . temps de travail 1<sup>er</sup> accueil assuré par les travailleurs sociaux des MDS

#### 1.2.3.2 Date de mise en place de l'action : juin à décembre 2019

#### 1.2.3.3 Partenaires et co-financeurs

- . Etat
- . Conseil Départemental

#### 1.2.3.4 Durée de l'action : 7 mois

##### 1.2.3.5.1 Budget prévisionnel :

- . part Etat : 30 000 euros
- . part CD : 30 000 euros
- . budget global : 60 000 euros

##### 1.2.3.5.2 Budget exécuté : 82 146,85 euros

Cette action a été totalement réalisée sur 2019. Les objectifs ont été atteints :  
. 975 permanences sociales ont été réalisées dans le Département sur 17 sites de proximité. Cela est conforme à la commande de l'Etat exigeant des points d'accueil sociaux à mois de 30 mn du domicile.

#### 1.2.3.9 Perspectives futures de mise en œuvre :

A partir de janvier 2021, mise en place de groupes de travail par territoires des sites de proximité pour construire un schéma d'organisation territoriale.

### **1.3 La démarche de référent de parcours**

#### **1.3.1 Action 1 : Appropriation de la démarche et accompagnement des cadres et professionnels de terrain**

##### 1.3.1.1 Description de l'action :

- . création de fiches actions et d'un projet de service en lien avec la stratégie pauvreté
- . communication et sensibilisation des partenaires et des professionnels
- . élaboration d'un cahier des charges et d'un plan de formation (réunions mensuelles des responsables des MDS)
- . organisation d'une journée forum sur le DPA – PC

##### 1.3.1.2 Date de mise en place de l'action : avril 2019 à décembre 2019

##### 1.3.1.3 Partenaires et co-financeurs :

- . Etat :
- . CD

##### 1.3.1.4 Durée de l'action : 9 mois

##### 1.3.1.5.1 Budget prévisionnel

- . part Etat : 40 000 euros
- . part CD : 40 000 euros
- . budget global : 80 000 euros

##### 1.3.1.5.2 Budget exécuté : 69 421,75 euros

La précision de la phase de préparation a permis une très forte adhésion des agents de la collectivité et des partenaires à la démarche. Aussi, la montée en charge se poursuivra

en 2020 et 2021. Il convient de souligner le fait que cette démarche du référent parcours constitue la pierre angulaire du projet de service.

#### 1.3.1.7 Indicateurs :

Nom de la mesure	Indicateurs	2018	2019	Justification
Élaboration du projet de service	Réalisation du projet de service en lien avec la stratégie pauvreté	0	Projet réalisé en septembre 2019	
Communication du projet en interne et en externe		0	Communication réalisée en 2019	
Journée forum DPA PC		0	1 journée réalisée le 12 décembre 2019	200 professionnels concernés

#### 1.3.1.8 Bilan d'exécution :

Cette démarche, suite à la journée du 12 décembre 2019, fait aujourd'hui partie intégrante du fonctionnement des services sociaux de la collectivité et est réellement appropriée par les professionnels.

#### 1.3.1.9 Perspectives futures de mise en œuvre :

Suite à la réalisation d'un cahier des charges, un plan de formation DPA PC est suivi depuis début 2020 pour les professionnels de terrain et les cadres concernés.

### **1.3.2 Action 2 : Déclinaison opérationnelle**

#### 1.3.2.1 Description de l'action :

- . mise en place de groupes de travail
- . élaboration et diffusion d'un guide de référence départemental

1.3.2.2 Date de mise en place de l'action : cette action sera mise en œuvre à compter du mois de janvier 2020.

## Engagement du socle Insertion

### **L'emploi d'abord**

S'agissant des 4 indicateurs intégrés à la convention d'appui et à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi entre l'État et le Département, la situation est la suivante (chiffres fournis par Pôle Emploi pour 2019) :

- 100 % du 1<sup>er</sup> rendez-vous d'accompagnement fixé à moins de 3 semaines à compter de la date d'orientation des bénéficiaires du RSA : en Tarn-et-Garonne, cette mesure a été mise en service dès 2018 et la cible de 15 jours devrait être atteinte au cours de l'année à venir.

- nombre moyen de personnes accompagnées par un conseiller pôle emploi : 70

- délai moyen d'entrée en accompagnement global : 33 jours

- nombre d'ETP dédiés à l'accompagnement global : 2,9

### **1.4 Insertion des bénéficiaires du RSA**

#### **1.4.1 Action 1 : Structure IAE plate-forme alimentaire**

1.4.1.1 Description de l'action :

- . gestion et redistribution des surplus alimentaires
- . installation d'une antenne de la banque alimentaire de Toulouse en Tarn-et-Garonne

1.4.1.2 Date de mise en place de l'action :

L'année 2019 a été consacrée à la préfiguration de ce dispositif qui devrait entrer en phase de réalisation en 2020. En 2019 la Direccte a fait paraître un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour permettre à de nouvelles structures IAE de s'implanter en Tarn-et-Garonne. A ce jour, cet AMI est infructueux. Pour autant des démarches ont été engagées vers des structures, aujourd'hui hors département, mais qui pourraient potentiellement porter ce type de chantier. Des démarches sont en cours notamment dans la recherche de locaux adaptés.

1.4.1.3 Partenaires et co-financeurs :

- . Etat
- . Département

1.4.1.5.1 Budget prévisionnel figurant dans la convention

- . part Etat : 46 272,86 euros
- . part CD : 46 272,86 euros
- . budget global : 92 545,75 euros

1.4.1.5.2 Budget exécuté : 2 662,26 euros

Ce budget exécuté correspond au temps de travail ingénierie lié à la préfiguration de l'action.

### **1.5 Garantie d'activité**

#### **1.5.1 Action 1 : JOB 82 (Tarn-et-Garonne emploi)** plate-forme numérique emploi

1.5.1.1 Description de l'action :

. plate-forme numérique hébergée par le service insertion du Pôle solidarités humaines.  
 . accès direct des bénéficiaires du RSA pour la mise en ligne de leurs CV ainsi que l'accès direct par les employeurs potentiels aux données de recherche d'emploi des BRSA : mise en relation directe sans intermédiaire pour permettre un recrutement réactif.

1.5.1.2 Date de mise en place de l'action : 2019

1.5.1.3 Partenaires et co-financeurs

- . Etat
- . Département

1.5.1.5.3.1 Budget prévisionnel :

- . part Etat : 46 272,86 euros
- . part CD : 46 272,86 euros
- . budget global : 92 545,75 euros

1.5.1.5.2 Budget exécuté : 145 353,46 euros

Ce dispositif est rentré en phase opérationnelle dès 2019 avec un coût supérieur à celui qui avait été initialement prévu.

1.5.1.7 Indicateurs

Nom de la mesure	Indicateurs	2018	2019	Justification
Plate-forme numérique emploi	Nbre de CV chargés	0	433	
	nbre d'offres d'emploi	0	179	

1.5.1.8 Bilan d'exécution :

Ce dispositif a pu rentrer très rapidement en phase opérationnelle et permet d'accélérer et de rendre plus efficaces les parcours d'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA socle.

1.5.1.9 Perspectives futures de mise en œuvre de l'action :

L'année 2020 devra être celle d'une montée en charge substantielle du dispositif avec une augmentation de nombre de CV chargés et du nombre d'offres d'emploi déposées sur la plate-forme.

## II MESURES À L'INITIATIVE DU DÉPARTEMENT

### 2.1 Initiative du Département

#### 2.1.1 Action 1 : coaching emploi BRSA plus de 5 ans

2.1.1.1 Description de l'action :

- . ateliers avec coach certifié
- . évaluations individuelles des potentialités de la personne
- . constructions de parcours d'accompagnement

2.1.1.2 Date de mise en place de l'action :

L'année 2019 a été consacrée à un travail d'ingénierie visant à préfigurer cette action.

2.1.1.3 Partenaires et co-financeurs :

- . Etat et Département

2.1.1.4 Durée de l'action : 2019-2021

2.1.1.5.2 Budget exécuté :

880,16 euros ont été exécutés en 2019 dans le cadre notamment de la préfiguration de l'appel à projets.

2.1.1.9 Perspectives futures de mise en œuvre de l'action

Cette action rentrera pleinement en phase d'exécution à la suite de l'appel à projets.

## 2.2 Initiative Département

### 2.2.1 Action 2 : Encadrer la reprise d'activité

2.2.1.1 Description de l'action :

. mise à l'étude par les services de l'État d'un cadre réglementaire dérogatoire à celui de l'effet figé.

2.2.1.2 Date de mise en place de l'action :

La problématique de l'effet figé et de l'incitation à la reprise d'activité inférieure à 4 mois des bénéficiaires du RSA socle a été portée à la connaissance des services de l'État dès la signature de la convention « stratégie pauvreté » le 12 juillet 2019. La collectivité départementale reste en attente de réponses aux questions posées dans ce cadre.

## FONDS D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION (FAPI)

### 1.1.1 Développement inclusion numérique

Territoire départementaux

#### 1.1.1.1 Description de l'action :

- . ingénierie pour établir un diagnostic départemental du « qui fait quoi en terme d'inclusion numérique »
- . ingénierie pour élaborer une labellisation des structures qui dispensent des savoirs numériques
- . ingénierie pour organiser les réseaux infra-départementaux en la matière.

#### 1.1.1.2 Date de mise en place de l'action :

La phase diagnostic départemental du « qui fait quoi en terme d'inclusion numérique » va débuter en 2020.

#### 1.1.1.3 Partenaires et co-financeurs :

- . Etat : 20 000 euros
- . Département : 20 000 euros

#### 1.1.1.4 Durée de l'action : 2019-2021

##### 1.1.1.5.1 Budget prévisionnel figurant dans la convention

- . part Etat : 20 000 euros
- . part CD : 20 000 euros
- . budget global : 40 000 euros

1.1.1.5.2 Budget exécuté : 5 638,50 euros pour 2019 qui correspond essentiellement à l'élaboration du cahier des charges visant à retenir un assistant à maître d'ouvrage qui réalisera le diagnostic.

#### 1.1.1.9 Perspectives futures de mise en service de l'action

La restitution du diagnostic par l'assistant à maîtrise d'ouvrage sera déterminante pour dessiner les contours de la suite de cette action.